

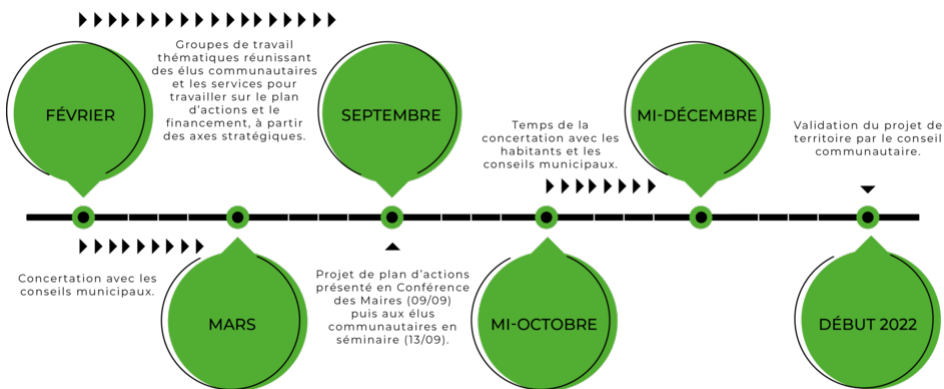


## Le projet de territoire

Depuis le début de l'année 2021, les élus communautaires travaillent à l'élaboration du projet de territoire de l'Agglo. Premières explications sur cette page.

### Qu'est-ce que le projet de territoire ?

Le projet de territoire **fixe le cap de l'action de l'Agglo, sur les 10 prochaines années**, dans ses différents domaines d'intervention : développement économique, aménagement, transports, tourisme, environnement, habitat, culture, sport... Le projet de territoire **renforcera l'identité communautaire et rassemblera les acteurs du territoire** (les acteurs économiques, les partenaires institutionnels, les habitants, etc.) dans une démarche partagée.



Timeline projet de territoire  
© Freepik.com

Depuis un an, les élus et les services de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine se mobilisent sur l'élaboration du projet de territoire. Entre octobre et décembre 2020, un diagnostic a été réalisé en s'appuyant sur les différentes études menées au fil du temps. Celui-ci a aiguillé les élus dans la définition des enjeux que la Communauté d'Agglo devrait, selon eux, relever. Au total, 26 enjeux ont été identifiés.

En février 2021, les orientations du projet de territoire ont été validées. Les élus municipaux, communautaires et non-communautaires se sont ensuite réunis dans différents groupes de travail pour bâtir un plan d'actions.

La phase de concertation publique avec les habitants sera lancée mi-octobre. Les citoyens seront invités à s'exprimer sur le projet de territoire. Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération va mettre en place un dispositif spécifique : une plateforme collaborative et des réunions publiques. Ces outils vont permettre aux habitants de donner leur avis sur des sujets qui les concernent directement, et ainsi enrichir le projet.

### Les enjeux identifiés

Retrouvez ci-dessous une liste des premiers enjeux définis par l'état des lieux du territoire, par thématique :

#### Développement économique



- Développer une **image de marque** du territoire ;
- Renforcer la **dynamique entrepreneuriale** ;
- Accompagner le **développement de l'économie circulaire** ;

<https://www.melunvaldeleine.fr/en-actions/le-projet-de-territoire?>

- Développer un **territoire numérique** : fibre optique, open data, smart city... ;
- Accompagner la **transition et l'adaptation de la profession agricole**, au regard des nouveaux besoins et des changements climatiques.

## Tourisme



- Développer une **image de marque** du territoire ;
- Faire de Melun Val de Seine une **destination touristique**.

## Mobilités



- Mettre en oeuvre les conditions d'une **mobilité durable et performante** ;
- Fluidifier le **trafic automobile**.

## Cadre de vie et aménagement



- Organiser la découverte du **patrimoine** et des **paysages** ;
- Valoriser la **singularité des paysages associés à la Seine** et au réseau hydrographique ;
- Qualifier les **franges urbaines**, entrées de villes et du territoire ;
- Définir la **politique sportive** communautaire ;
- Définir les **politiques culturelle et d'enseignement musical et artistique communautaires**.

## Environnement



- **Lutter contre le changement climatique**, s'y adapter ;
- Préserver les **espaces de biodiversité** ;
- Préserver la **ressource en eau** d'un point de vue quantitatif et qualitatif ;
- Renforcer la **prévention des inondations** ;
- **Lutter contre les pollutions de l'air, sonores et lumineuses**.

## Cohésion du territoire



- Maintenir / développer l'**attractivité résidentielle du territoire** ;
- Tendre vers une **production adaptée de logements** en rythme et en produit, innovante ;
- Accompagner le **parc de logements existants** : rénovation énergétique, copropriétés fragiles, renouvellement urbain, lutte contre la vacance... ;
- Développer la **formation et l'insertion vers l'emploi** des jeunes et des populations fragiles ;
- Accompagner le **développement de l'offre de soins** ;
- Renforcer la **prévention et la promotion de la santé** ;
- Poursuivre les actions en faveur de la **sécurité et de la prévention de la délinquance**.

## À LIRE AUSSI



LES 9 ATOUTS DE L'AGGLOMÉRATION



LA GOUVERNANCE



LE BUDGET 2021





COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL  
DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS  
30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30